

*Jour du drapeau*

**LE JOUR DU DRAPEAU CANADIEN**

**LA PRIORITÉ AU BILL C-136—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais aussi obtenir l'assentiment de la Chambre, en vertu de l'article 43 du Règlement, sur une question d'urgence nécessaire, c'est-à-dire sur le désir qu'ont, j'en suis sûr, tous les députés de faire connaître leur opinion sur le drapeau canadien. Je propose donc, appuyé par le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas):

Qu'à 5 heures aujourd'hui, notwithstanding l'ordre des travaux fixé pour cette période de la journée, la Chambre entreprenne l'étude du bill C-136, loi concernant le jour du drapeau canadien, présenté par le député de Burnaby-Seymour.

**M. l'Orateur:** La Chambre a entendu la motion du député de Skeena. Cette motion nécessite l'assentiment unanime de la Chambre. Y a-t-il unanimité?

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** S'il y a eu des non, ils ont été très faibles et je ne les ai pas entendus. A moins de les entendre clairement, je devrai dire qu'il y a unanimité pour permettre à la présidence de mettre la motion aux voix. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**LA MAIN-D'ŒUVRE**

**ENQUÊTE RELATIVE AU PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, je désire proposer une motion en vertu de l'article 43 du Règlement.

Étant donné le droit de regard des députés sur les dépenses du gouvernement, les doutes très sérieux de certains députés quant à la politisation du programme des initiatives locales, les critères fictifs d'acceptation ou de refus de ces projets, et compte tenu de l'importance de la question, puisque certains projets n'ont pas encore été acceptés, je demande le consentement unanime de la Chambre pour proposer, appuyé par l'honorable député de Compton (M. Latulippe):

Qu'une enquête soit ordonnée et tenue dans les plus brefs délais, sous la direction de la Chambre des communes, afin de vérifier les doutes très sérieux qu'ont les députés de cette Chambre quant à l'intégrité du programme des initiatives locales, vis-à-vis les critères d'acceptation ou de refus desdits projets.

**M. l'Orateur:** L'honorable député propose l'étude de cette motion en vertu de l'article 43 du Règlement. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc être présentée.

[M. Diefenbaker.]

**AFFAIRES EXTÉRIEURES**

**SIGNATURE DE L'ACCORD CANADO-CUBAIN SUR LE DÉTOURNEMENT D'AVIONS ET DE NAVIRES**

[Traduction]

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, M. René Anillo, premier vice-ministre aux Affaires extérieures de Cuba, que vous voyez actuellement à la tribune des diplomates et moi-même avons signé ce matin un accord sur le détournement d'avions et de navires ainsi que sur d'autres infractions. Je dépose maintenant cet accord.

Comme le stipule le document le gouvernement de la république de Cuba et celui du Canada s'engagent à éliminer la menace que constitue pour les vies humaines le détournement d'avions et de navires. Cet accord illustre de façon impressionnante ce que deux pays qui ont des relations amicales peuvent faire pour le bien public.

**Des voix:** Bravo!

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, notre éloquent et estimé porte-parole pour les affaires extérieures, le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner), ne peut être présent aujourd'hui à cause d'un dérangement dans l'horaire des avions en partance de Montréal.

**Une voix:** Son avion a-t-il été détourné?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Macquarrie:** Non, je ne crois pas qu'il y ait eu détournement. Je suis très heureux d'entendre la déclaration du ministre, depuis le temps que dure ce vexant problème du détournement d'avions. Je pense, monsieur l'Orateur, qu'il faudrait accueillir toute décision qui favorise le commerce et les échanges entre différents pays.

Je me suis toujours beaucoup enorgueilli du fait que, il y a quelques années, le gouvernement du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), face à de fortes pressions de certains pays, a décidé que notre pays maintiendrait ses relations diplomatiques et commerciales avec Cuba, en dépit de ses opinions sur le régime idéologique de ce pays.

**Des voix:** Bravo!

**M. Macquarrie:** Ce fut, je crois, une décision sage comme certes bien d'autres qu'a prises au cours de ces années difficiles ce très honorable député. Je me réjouis que, suite à cette consultation ininterrompue, nous ayons progressé vers une situation que j'acclame et que je loue.

Je suis heureux de dire aussi que j'ai eu l'honneur de séjourner quelque deux semaines à Cuba avant Noël où l'on m'a accueilli avec courtoisie et bienveillance. J'éprouve la plus haute estime envers les gens de ce beau pays et surtout envers leur distingué ambassadeur au Canada.

Grâce à l'accord conclu aujourd'hui, j'entrevois le jour où il y aura des vols directs entre le Canada et Cuba et je propose que l'on confie ce parcours à la Eastern Pacific Airways...

**Des voix:** Oh, oh!